



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LAUNAGUET

**Le Jeudi 27 juin 2024 à 10h30**

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la commune de Launaguet, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la Salle de L'Orangerie, sous la Présidence de Monsieur le Vice-président.

**Objet : Convention avec Miléade Village club de La Grande Motte - Voyage seniors 2024**

**Délibération n° 2024.06.27.015C**

**Rapporteur : Bernard DEVAY (annexe 2.4)**

**Vu le Code de l'action sociale et des familles** notamment les articles L123-5 et suivants

**Vue la délibération 2024.05.15.009C du 15.05.2024** approuvant la convention du programme Seniors en Vacances de l'ANCV

**Considérant** que le CCAS de Launaguet souhaite promouvoir une offre de loisirs en proposant en partenariat avec l'ANCV (Agence Nationale pour les Chèques-Vacances) un séjour à la Grande Motte dans le centre de vacances Miléade de 8 jours/7 nuits du 19 octobre 2024 au 26 octobre 2024 à un tarif, tout compris, accessible aux personnes éligibles au programme seniors en vacances.

Le but est de faciliter le départ en vacances de personnes âgées qui en sont exclues pour des raisons économiques, psychologiques, sociales ou liées à leur état de dépendance ou de handicap. Il s'agit de proposer des séjours avec une aide supplémentaire de l'ANCV pour les personnes ayant un revenu net imposable inférieur à un plafond indiqué dans la convention ANCV.

**Monsieur le Vice- président propose** à l'assemblée de voter les modalités du séjour définit dans la convention d'accueil avec Miléade ainsi que les tarifs et indique que le CCAS réglera la totalité du séjour à réception de la facture. Les paiements de la prestation correspondant aux tarifs proposés pour les participants seront encaissés sur le budget du CCAS.

La tarification comprend :

- le prix du séjour par personne qui s'élève à :
  - ✓ 512 € (pour les personnes ayant un revenu net imposable supérieur au montant défini dans la convention ANCV)
  - ✓ 310 € (pour les personnes ayant un revenu net imposable inférieur au montant défini dans la convention ANCV)
- la garantie annulation qui s'élève à 3% du montant du séjour

**Entendu l'exposé de son Vice-président Les membres du Conseil d'Administration approuvent**

- la signature de la convention d'accueil auprès du prestataire de l'ANCV : Miléade Village club de La Grande Motte
- les tarifs précités qui seront demandés aux participants inscrits au séjour.

<b>Membres en exercice : 13</b> Membres présents : 11 Absents représentés : 0 Absents excusés : 1 Absents : 1  Date convocation : 21/06/2024  Acte rendu exécutoire après - dépôt en Préfecture	<b>Présents :</b> Bernard DEVAY, Françoise CHEURET, Martine BALANSA, Didier GALAUP, Antoine MIRANDA, Sylvie IZQUIERDO, Myriam PANAGET, Christine PANDOLFINO, Bernadette CELY, Catherine PAQUELET, Dominique PERIARD  <b>Absents excusés :</b> Michel ROUGE  <b>Absents :</b> Alexia LEYGUE  <b>Secrétaire de séance :</b> Martine BALANSA <b>Délibération n° 2024.06.27.015C</b>
--	---

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou sa publication. Le Tribunal Administratif pourra être saisi par courrier (68, rue Raymond IV B.P. 7007 31068 TOULOUSE CEDEX 7) ou par l'application informatique Télérecours accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr>

**Approuvé à l'unanimité**

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus.  
Pour extrait conforme,  
Au registre sont les signatures :

**Pour le Président du CCAS  
Le Vice-Président  
Bernard DEVAY**



**La secrétaire de séance  
Martine BALANSA**

**Membres en exercice : 13**

Membres présents : 11  
Absents représentés : 0  
Absents excusés : 1  
Absents : 1

Date convocation : 21/06/2024

Acte rendu exécutoire après  
- dépôt en Préfecture

**Présents** : Bernard DEVAY, Françoise CHEURET, Martine BALANSA, Didier GALAUP, Antoine MIRANDA, Sylvie IZQUIERDO, Myriam PANAGET, Christine PANDOLFINO, Bernadette CELY, Catherine PAQUELET, Dominique PERIARD

**Absents excusés** : Michel ROUGE

**Absents** : Alexia LEYGUE

**Secrétaire de séance** : Martine BALANSA  
**Délibération n° 2024.06.27.015C**



Miléade  
Village Club\*\*\*  
de La Grande-Motte



Séjour  
**ANCV**  
Seniors en vacances



Camargue



Venez découvrir le charme de la Camargue : les marais salants peuplés de flamands roses, Les chevaux sauvages, les arènes gallo-romaines... Logez au cœur d'une station vivante et réputée, à l'architecture étonnante au label « Patrimoine du XXe siècle ».

### LA SITUATION

- ✓ Au cœur de la Grande-Motte
- ✓ A 500 m de la plage de sable fin et du port de plaisance
- ✓ A 12 km d'Aigues Mortes
- ✓ A 24 km de Montpellier
- ✓ A 40 km des Saintes-Maries-de-la-Mer
- ✓ A 46 km de Sète
- ✓ A 47 km de Nîmes
- ✓ A 58 km d'Arles
- ✓ A 67 km d'Anduze
- ✓ A 77 km des Baux-de-Provence

### LES PLUS DU SITE

- ✓ Une station balnéaire animée et vivante
- ✓ Le point de départ pour de nombreuses excursions en

Camargue, dans le Languedoc et le Lubéron

- ✓ Sa situation au cœur de la ville et proche de la plage
- ✓ Un espace bien-être en accès libre

### VOTRE CONFORT

- ✓ 150 hébergements de 2 à 7 personnes climatisés avec balcon, répartis sur 3 étages et desservis par ascenseurs
- ✓ 6 logements accessibles aux personnes à mobilité réduite
- ✓ Linge de toilette fourni et changé en milieu de séjour
- ✓ Ménage en fin de séjour
- ✓ Les hébergements sont disponibles à partir de 17h et sont à libérer à 10h le jour de votre départ

### LES EQUIPEMENTS

- ✓ Bar et salon
- ✓ Espace wifi
- ✓ Terrain multisports et de pétanque
- ✓ Piscine extérieure chauffée avec pateaugeoire
- ✓ Espace bien-être avec 2 bains à remous, hammam, sauna et solarium. Massages\* sur RDV
- ✓ Salle de spectacle, salles de séminaires
- ✓ Bibliothèque, ludothèque
- ✓ Espace découverte
- ✓ Salles de séminaire
- ✓ Laverie\*
- ✓ Parking privé fermé

\*en supplément

Votre contact Miléade  
Rémi CULETTO - Commercial Groupes & Séminaires Secteur Sud-Ouest  
Tél : 04.71.50.85.01 / 06.87.92.02.60  
rculetto@mileade.com

## Programme 2024 – séjour 8 jours / 7 nuits

### Jour 1 -

Arrivée du groupe en fin d'après-midi. Installation.  
Apéritif de bienvenue. Dîner.  
Présentation du séjour puis soirée libre

### Jour 2 – REPOS CHAUFFEUR

Matin : tournoi de pétanque. Avec atelier de découverte de l'application Miléade. Marché tous les dimanches matin à proximité du village

Déjeuner au village.

Après-midi : activité tapis vert ou jeu de société : venez montrer vos talents de joueur de cartes. Passionnés de belote, tarot ou autres, cette soirée sera un véritable moment de convivialité.

Dîner au village.

Soirée dansante ou karaoké : laissez-vous emporter au gré de musiques variées afin de passer une soirée sous le signe de la bonne humeur.

### Jour 3 –

#### **Matin, Visite guidée de Montpellier – 55 km A/R**

De la Place de la Comédie aux jardins du Peyrou, laissez-vous guider à travers les ruelles médiévales et découvrez les secrets d'histoire de Montpellier. Petit train touristique (40 mn environ), puis temps libre selon temps disponible.

Déjeuner au village.

#### **Après-midi : La Grande-Motte en petit train – sans transport**

Visite commentée des différents quartiers de La Grande-Motte en petit train : le point zéro, le ponant, le golf, le centre-ville.

Dîner au village.

Soirée Grand jeu : films, géographie, chansons, gastronomie, culture générale... participez à notre grand jeu digital. Comme à la TV, répondez aux questions de l'animateur grâce à votre téléphone qui se transforme en télécommande.

### Jour 4 –

#### **Taureaux, chevaux et traditions camarguaises – 90 km A/R**

Matin : **Visite d'une manade en charrette**, ferme d'élevage de taureaux, démonstration du travail des gardians

#### **Déjeuner paëlla à la Manade.**

Après-midi : **Visite guidée de Sommières**, cité médiévale de caractère. Construite au pied d'un château fort, elle conserve tous les éléments d'un riche passé : portes fortifiées, ruelles franchies par des arceaux ou encore places ornées d'arcades

Dîner au village.

Soirée locale : film sur la région ou intervenant pour en apprendre un peu plus sur votre destination hôte

### Jour 5 -

#### **Matin : Seaquarium du Grau-du-Roi – 20 km A/R**

Visite guidée du Seaquarium. Le Seaquarium vous plonge au cœur d'un monde fascinant. Avec plus de 2400 m<sup>2</sup> consacrés à la vie marine, Le Seaquarium compte de nombreux bassins dans lesquels évoluent plus de 2000 poissons de la Méditerranée et des Tropiques, plus de 25 espèces d'impressionnants requins, des phoques et des otaries joueurs ...

Déjeuner au village.

#### **Après-midi : Aigues-Mortes – 25 km A/R**

Découverte de la cité médiévale d'Aigues-Mortes à bord du petit train touristique.

Temps libre dans Aigues-Mortes.

Dîner au village.

Soirée Loto/Bingo : grâce à ce jeu classique, vous êtes assurés de passer une soirée agréable et détendue.

### Jour 6 –

#### **Matin : Visite de cave vinicole – 45 km A/R**

A quelques encablures d'Aigues Mortes, **visite d'un caveau**, niché dans un ancien chai. Visite d'une heure environ, au cours de laquelle le vigneron partage son savoir-faire et sa passion. Dégustation incluse.

Déjeuner au village.



**Après-midi : Balade côtière en bateau – sans transport**

Promenade au départ du port de plaisance à 500 m du Village Club. Ce découvrir la baie d'Aigues Mortes, visiter Port Camargue, la plus grande marina d'Europe au Grau du Roi, le second port de pêche en Méditerranée, ainsi que La Grande-Motte, la ville aux immeubles futuristes.  
Dîner au village.

Soirée Spectacle : toute votre équipe se réunit pour vous proposer une soirée haute en couleur.

**Jour 7 -**

**Saint Guilhem-le-Désert – 145 km**

Matin : Partez à la découverte du val d'Hérault et de ses merveilles. Vous rejoindrez dès le matin l'un des plus beaux villages de France, étape spirituelle sur le Chemin de Saint-Jacques de Compostelle, la cité médiévale de **Saint-Guilhem-le-Désert**. Au cœur des Gorges de l'Hérault, la cité étire ses ruelles le long d'un écrin de verdure. Si ses maisons imbriquées les unes aux autres, coiffées de tuiles patinées par le soleil et le poids des ans, ne sont pas toutes singulières, elles portent toutes la trace de leur passé. Son abbaye de Gellone est aujourd'hui inscrite au Patrimoine mondial par l'UNESCO.

Déjeuner au restaurant.

Après-midi, **Visite à valider avec le centre de vacances**

Dîner au village.

Soirée Casino Miléade : Découvrez le plaisir du jeu de manière ludique et sans prendre de risque

**Jour 8 -**

Départ du groupe après le petit déjeuner, muni d'un panier repas pour le déjeuner.

Nota bene :

Le déroulement du séjour est indicatif, l'ordre des journées peut être modifié pour des raisons indépendantes de notre volonté.

Durée	Tarif sans aide	Tarif avec aide
8 jours / 7 nuits	512 €* 310 €*	310 €* 310 €*

**Le tarif comprend :**

- La pension complète du dîner du 1er jour au panier repas pour le déjeuner du 8ème jour (vin compris, café pour le déjeuner)
- L'hébergement : base double standard, lits faits à l'arrivée et linge de toilette fourni.
- Le changement du linge de toilette en milieu de séjour.
- Le ménage de fin de séjour.
- Les animations et activités au sein du Village Club.
- Les excursions, les visites et repas au restaurant prévus au programme.
- Un accompagnateur Miléade pour les excursions prévues au programme.
- L'accès libre au Spa ainsi qu'aux équipements de loisirs du Village Club.
- Le transport depuis la gare de Montpellier et pour se rendre sur les lieux de visite. Si vous organisez vous-mêmes le transport, une remise de 30 € sera consentie sur le montant du séjour.

**Le tarif ne comprend pas :**

- La taxe de séjour : 1.15 €/nuît/personne
- le transport en autocar de votre domicile au Miléade et pendant les excursions
- Le supplément chambre individuelle : 84 € par personne\* pour le séjour (les chambres individuelles sont limitées en nombre et disponibles uniquement sur demande)
- L'assurance rapatriement et annulation facultative.

**\* Conditions d'éligibilité à l'aide financière proposée par l'ANCV : être retraité et non imposable avant déduction fiscale. Validation de l'éligibilité à l'aide lors de l'inscription au dispositif auprès de l'ANCV.**

Fait à Valence

Le 14 mai 2024